



Le 18 décembre 2017.

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 18 décembre 2017, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Lise Nolette est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Les élus confirment la réception de l'avis spécial d'assemblée daté du 14 décembre 2017 et envoyé par courriel.

**01-12-17**

**LETTRE DE GARANTIE COOP SOLIDARITÉ**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la lettre de garantie effective au 15 janvier 2018 au montant de 27 000 \$ pour la Coop de Solidarité de Notre-Dame-de-Ham,

au bénéfice de Harnois Groupe Pétrolier, pour une période de un (1) an.

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19h38)

Accepter sur proposition de M. Michel Roy  
Secondé par Mme Nancy Delisle

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et secrétaire trésorière



